

Outre que ces charbons sont généralement de qualité inférieure, cette manière de procéder cause un préjudice considérable au commerce français.

Les navires venant de France à Tahiti sont rares, pour la raison qu'il leur est très difficile de trouver à Bordeaux, port d'où ils partent, un complet chargement de marchandises, soit pour l'Administration, soit pour le commerce.

Ne serait-il pas possible pour le Ministère de la marine de charger, sur chaque navire en partance de Bordeaux pour Tahiti, un grenier de charbon variant entre 150 et 300 tonneaux ; ces navires, trouvant dès lors un complément de fret suffisant, visiteraient plus souvent notre port, et seraient susceptibles de transporter en Europe les produits du pays qui le sont généralement par les mêmes navires étrangers qu'attire ici le transport du charbon d'Australie.

La métropole et la localité y gagneraient certainement.
M. Drollet demande à quel prix reviendrait le charbon importé par cette voie.

M. le Président répond qu'il pourrait être livré au prix de 35 francs environ, soit 5 francs plus cher que celui d'Australie. Mais cet excédent de prix n'est qu'apparent, car, en réalité, il y aurait une économie réelle à s'approvisionner en France, d'où l'on tirerait du charbon contenant, sous un volume moindre, une bien plus grande quantité de calorique. D'ailleurs M. l'amiral Maréchal de Saint-Hilaire avait été frappé de cette situation et en avait référé au Ministre.

Le moment serait donc bien choisi pour notre Administration de faire des démarches dans ce but.

La Chambre de commerce prie l'Administration locale de s'employer auprès du Ministère pour obtenir que l'approvisionnement d'une partie de ce charbon se fasse en France et que le transport en soit confié aux navires de commerce venant de Bordeaux à Tahiti.

La Chambre porte à l'ordre du jour de sa prochaine séance :

1° Une proposition de M. L. Brault relative à une nouvelle émission de bons du Trésor ;

2° Une proposition de M. le Président relative à l'étude des causes de la crise qui sévit actuellement sur la colonie.

Le taux du change sur le numéraire chilien reste à 15 0/0.

La séance est levée à 4 h. 1/2.

Le Secrétaire, L. BRAULT. Le Président, V.-L. RAOLX.

Le bateau-poste *City of Papeete*, arrivé le 6 juin courant, a apporté les correspondances aux dates suivantes :

- De Paris, jusqu'au 13 avril ;
- Du Havre, jusqu'au 14 avril ;
- De San Francisco, jusqu'au 1^{er} mai ;
- De Taiohae, jusqu'au 30 mai.

Liste des passagers du « *City of Papeete* ».

- MM. Curtis, américain, venant des Marquises.
- Atwater, ancien consul.
- Mannoni, Français.
- Keck, d°
- Larretche, d° capitaine au long cours.
- Ah Foi, Chinois.
- Ah Ni, d°
- Ah Foo, d°

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du mercredi 30 mai au mardi 5 juin inclus 1888.

NAVIRE DE GUERRE ENTRÉ.

1^{er} juin. Croiseur à vapeur français *Duquesne*, commandé par M. Talpombo, cap. de vaisseau, portant le pavillon de M. le contre-amiral Lefèvre, commandant en chef la division navale du Pacifique, ven. de Nouméa en 25 jours.

NAVIRE DE GUERRE SORTI.

31 mai. Croiseur à vapeur français *Volta*, commandé par M. Jarrige, cap. de frégate, all. à Raiatea.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

- 30 mai. Goël. française *Mateata*, de 71 ton., cap. Hoffmann, ven. de Kaukura en 3 jours ; 4 passag., M. et M^{me} Magee et 1 enfant, et 1 indigène.
- 1^{er} juin. Goël. de Rurutu *Faito*, de 40 ton., cap. Neagle, ven. de Rurutu en 5 jours.
- 2 juin. Côtier français *Shong Lee*, de 14 ton., patron Pikina, ven. de Raiatea en 5 jours.
- 4 juin. Trois-mâts-goël. anglais *Jerfalcon*, de 288 ton., cap. Murdoch, ven. de Melbourne en 33 jours.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

- 1^{er} juin. Goël. française *Teono Vaehaa*, de 39 ton., cap. Tai, all. à Tubuai ; 11 passag. indigènes.
- 2 juin. Goël. française *Gustav*, de 110 ton., cap. Tapscott, all. à Taiohae.
- 4 juin. Goël. française *Moruroa*, de 50 ton., cap. Bertheaud, all. à Makatea ; 2 passag., M^{me} Bertheaud et 1 enfant.

NOTA. — Au dernier mouvement, on a donné par erreur M. Fuldner pour capitaine à la goëlette *Gustav*, entrée au port le 26 mai : c'est le nom de M. Tapscott qu'il fallait imprimer.

En vente à l'imprimerie du Gouvernement :

PROCÈS-VERBAUX

des séances du

CONSEIL GÉNÉRAL

SESSION ORDINAIRE ET 2^e SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1887.

1 vol. in-8°.—Prix (broché) : 5 fr.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Du 24 au 30 mai 1888.

COATES	PRESSION barométrique		TEMPÉRATURE				VENTS	PLUIE dans les 24 heures
	Hauteur moyenne	Oscillation diurne	6 heures du matin	4 heures du soir	Moyenne	Moyenne de la journée		
24.....	762.3	0.5	22.8	28.6	25.7	25.2	N O	0 ^m 005
25.....	762.3	0.4	23.0	29.0	26.0	25.6	N E	»
26.....	761.9	0.6	22.4	29.6	26.0	25.6	N N E	»
27.....	761.5	0.5	23.0	28.0	25.5	25.1	E N E	»
28.....	762.0	0.5	22.6	28.0	25.3	24.9	N E	»
29.....	762.0	0.4	22.0	28.2	25.6	24.6	E	»
30.....	762.4	0.6	22.0	28.2	25.6	24.6	N E	»

ROLE DES CAUSES A JUGER — TE HURU O TE NANAI RAA O TE MAU OHIPA E RAVE HIA

(Décret du 24 août 1887 — Faane raa mana no te 24 atete 1887)

Designation des terres litigieuses	Noms des déclarants	Dates des déclarations	Noms des opposants	Dates des oppositions	Fixation d'audience
Faaité raa i te mau fenua e maro hia	Te ioa o te feia i faaité mai	Te faio o te avae e te matahiti i faaité hia mai ai	Te ioa o te feia i patoi mai	Te faio o te avae e te matahiti i patoi hia mai ai	Faataa raa i te mahana e tairuru ai

Par le district de Papara — E te matacinaa ra o Papara.

Manana. | Fanauura a Taia v. | 19 no eperera 1888. | Hiro a Teahuahu t. | 11 no me 1888. | 23 no tiunu 1888.

Par le district de Haupiti (Moorea) — E te matacinaa ra o Haupiti (Moorea).

Ahuare. | Tetuaiteruru a Tele, Teamo a | 8 no mati 1888. | Teana a Teamoarii. | 19 no eperera 1888. | 25 no tiunu 1888.
id. | Faraire, Faarea a Tavae. | id. | Tuahu a Tupatao. | 19 no eperera 1888. | id.